

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 14.— 7.50 4.—
Avec Bulletin officiel 18.— 9.50 5.—
ETRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse 10 »
Etranger 14 »
Réclames 14 »
Mortuaires 16 »

Le vilain métier d'espion

On a vu que la Cour pénale fédérale, siégeant à Genève, s'est montrée particulièrement sévère, dans son verdict, à l'égard de la danseuse Rota, du ménage Rochat-Dolly et du dessinateur Joël, qui, il faut bien le croire, pratiquaient l'espionnage à tour de bras.

Comme les débats se sont déroulés à huis clos, ce qui est la coutume constante, logique et prudente, dans des procès de ce genre, nous ne connaissons probablement jamais la nature exacte des délits commis.

Nous savons seulement que la danseuse et son ami Joël avaient été arrêtés au moment où ils passaient la frontière, elle, transportant sous ses jupes des documents qui intéressaient fort une puissance étrangère que l'on ne désigne pas autrement, mais dont chacun, à Genève, du moins, chuchotait le nom sous le manteau de la cheminée.

Sans doute, tout ce vilain monde-là espérait-il gagner beaucoup d'argent avec ce vilain métier !

La police fédérale, qui est plus particulièrement chargée de la surveillance de l'espionnage et des espions, assure que certains pays en guerre font plus particulièrement de la Suisse ce qu'ils appellent par euphémisme le centre principal de « leurs services de renseignements ».

Nous ne serions pas autrement surpris d'apprendre un jour qu'il existe un syndicat d'espions qui opèrent par bandes, comme les dévaliseurs de villas.

Est-ce que les condamnés de la Cour pénale fédérale de Genève ne donnent pas l'impression de l'existence d'une sorte de syndicat de ce genre ?

La police fédérale aurait, dès lors, une grosse charge sur les bras : celle d'opérer de véritables rafles qui ne sont pas faciles dans ce domaine bien spécial.

Nous ignorons la qualité des renseignements que ces traîtres, ces demi-traîtres et ces quarts de traîtres peuvent fournir aux gouvernements voisins.

S'il s'agit de la défense nationale, il nous semble que les pièces de valeur ne traînent pas sur des tables ou sur des bureaux et que, seuls, des officiers haut placés peuvent les avoir à disposition sans farfouiller inutilement dans des armoires secrètes.

S'il s'agit de renseignements politiques et économiques, de réserves alimentaires, de déplacements d'unités de troupes, que savons-nous encore ? nous n'avons pas le sentiment que ces pièces aient une valeur exceptionnelle.

Supposons qu'un espion attiré, et parfois titré, révèle au pays dont il est l'esclave et le vendu, le lieu où notre général tient son quartier.

Ce serait punissable, mais est-il une seule nation représentée à Berne par un ministre accrédité qui ignore ce lieu ?

Nous sommes convaincu que les pays étrangers n'en ont pas pour leur argent.

Le métier d'espion est moins aisé, beaucoup moins aisé à exercer qu'on ne le croit. Si l'idée nous venait de vendre à l'Allemagne, à la France ou à l'Italie de véritables secrets de notre pays natal et d'origine, nous nous demandons par quels moyens nous arriverions à les connaître ?

Il est évident que les documents que transportaient la danseuse Rota et son Joël d'ami devaient avoir une certaine importance, d'après la sévérité du verdict, mais, alors, se pose l'interrogation que la Cour pénale

fédérale a dû elle-même se poser : « Qui les leur a fournis ? Comment ont-ils pu se les procurer ? »

On a parlé de l'atelier où Joël exerçait son métier de dessinateur.

Nous avons quelque peine à avaler que l'on puisse confier des pièces de valeur à une Maison commerciale où toutes sortes de citoyens circulent pour leur travail.

Ce serait déjà là, de la part de l'Autorité civile ou militaire, une faute plus que vénielle.

Dans un précédent article, nous mettions le public en garde contre cette psychose des temps troublés qui voit des espions partout, de crainte de n'en voir plus nulle part dans la suite.

Par contre, nous estimons que lorsque l'on en tient un par le collet, il n'y aurait pas d'inconvénients à publier, tout en ménageant scrupuleusement la défense nationale, les circonstances et les contingences qui entourent ce fait d'espionnage. Ce serait une mise en garde.

Ch. Saint-Maurice.

Les inconnues italiennes

Après l'encyclique de Pie XII et le remaniement ministériel

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 1er novembre.

Nul n'en sera surpris : deux sujets occupent toutes les conversations des milieux romains en ces jours de Toussaint : la première encyclique de Pie XII et le remaniement ministériel accompli par M. Mussolini.

Alors que l'encyclique pontificale était attendue depuis plusieurs jours, le renouvellement presque complet du personnel gouvernemental s'est produit de façon tout à fait inattendue.

La plupart des ministres et secrétaires d'Etat avaient présidé, ces derniers jours, dans les diverses régions de l'Italie, des cérémonies commémoratives de la Marche sur Rome et rien, dans les harangues qu'ils avaient prononcées, n'avait fait penser au chant du cygne. Les voici pour la plupart brusquement remis dans le rang et remplacés à la tête des départements ministériels par des hommes nouveaux.

Sans doute, un tel sort est-il normal pour les ministres de M. Mussolini. Trop heureux les congédiés d'aujourd'hui, s'ils n'ont pas, comme tels de leurs prédécesseurs, appris leurs démissions par la lecture d'un journal ou si le télégramme fatal n'est pas venu interrompre, quelque part en Italie, un voyage triomphal.

M. Mussolini a déclaré à maintes reprises, que, par ces « changements de garde » périodiques, il entend à la fois rajeunir le cadre de ses collaborateurs et former à la pratique des affaires une élite dirigeante. Les hommes que vient d'atteindre l'application de cette règle étaient en charge depuis plusieurs années : leur retraite n'offre donc rien d'anormal.

Elle ne permet donc pas non plus de diagnostiquer un changement de la politique italienne. Celle-ci, qu'on ne l'oublie pas, dépend uniquement d'un seul homme : ses collaborateurs sont appelés à exécuter ses consignes et ils n'ont guère l'occasion d'exercer une influence décisive sur l'orientation de la politique générale. Il reste cependant qu'ils peuvent avoir leurs opinions, leurs tendances, leur tournure d'esprit personnelles et que M. Mussolini les connaît bien quand il les choisit ou quand il les renvoie.

Ce n'est pas un secret, par exemple, que M. Starace, secrétaire du Parti Fasciste, et M. Alfieri, ministre de la Culture populaire étaient parmi les dirigeants d'hier, ceux qui témoignaient au Reich hitlérien la sympathie la plus vive et la plus active et qui travaillaient le plus à rendre étroite la collaboration de l'Italie fasciste avec l'Allemagne nazie. Le fait qu'ils

Quelles sont les intentions des Soviets ? Devant le danger, les neutres vont s'unir en un bloc indépendant

Les intentions des Allemands commencent à se préciser : leur premier objectif paraît être Forbach, qui, après avoir été bombardé, a été survolé, et dont tous les environs ont été ces jours le terrain d'actions locales.

Plus mystérieuses sont les intentions des Soviets à l'égard de la Finlande. Leur attitude est considérée comme de nature à susciter les plus légitimes et les plus graves suspensions. On constate qu'along que le gouvernement de Helsinki a été jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles, le gouvernement de Moscou adopte une attitude de plus en plus menaçante, non seulement envers la Finlande, mais encore envers la Suède, sous le prétexte que la presse de ce pays a fait cette observation, parfaitement exacte, que l'établissement de bases navales et militaires soviétiques à l'entrée du golfe de Botnie serait dangereux pour la sécurité suédoise.

D'autre part, on trouve plus particulièrement symptomatique et troublante l'insistance soviétique relative à une cession territoriale dans la région de Petsamo, voisine de la Norvège. On relève comme spécialement audacieuse l'allégation selon laquelle l'énorme U. R. S. S. pourrait courir un danger du fait de la Finlande si celle-ci ne faisait pas les concessions réclamées.

Les encouragements que l'on retire de l'examen de la situation en ce qui concerne le Reich, dont l'isolement est de plus en plus marqué, et dont les efforts en vue de gagner le concours actif des Turcs et des Italiens, paraissent voués à un échec certain, sont donc malheureusement contre-balancés par les ap-

préhensions que cause l'attitude de l'U. R. S. S. à l'égard de la Finlande.

Les paroles grossières prononcées vendredi à Radio-Moscou à l'endroit de M. Erkkö, et les menaces proférées vis-à-vis de la Finlande, sont réellement inquiétantes. On note en tout cas qu'un malaise considérable règne dans tous les pays scandinaves, où l'on se demande si les Soviets veulent vassaliser la Finlande comme les trois Etats baltes et se donner une frontière commune avec la Norvège. Si les nations nordiques résistent, jusqu'où s'étendra le conflit ? D'autre part, n'est-on pas en droit de supposer que les Soviets, comme les Allemands, nourrissent des intentions hostiles à l'égard des pays balkaniques ?

Aussi l'ambassadeur de Roumanie à Athènes a-t-il proposé au gouvernement grec la formation d'un bloc neutre des Balkans. D'autre part, l'ambassadeur de Roumanie en Turquie serait reparti de Bucarest, porteur des conditions sous lesquelles la Roumanie consentirait à adhérer au pacte de non-agression avec la Turquie et la Russie.

Le correspondant du « Daily Mail » à Bucarest annonce cette nouvelle et déclare que ce pacte assurera la garantie effective de sécurité pour les frontières du nord et du N.-E. de la Roumanie. Il fait état, par ailleurs, du désir des pays balkaniques d'obtenir la coopération de l'Italie en vue de la création du bloc indépendant des neutres et note qu'on estime, à Bucarest, que les accords avec la Russie et l'Italie pourraient être absolument distincts l'un de l'autre.

se retirent en même temps que les deux généraux qui avaient organisé techniquement la coopération militaire des deux puissances de l'axe est assurément digne de remarque. Il serait difficile, d'autre part, d'expliquer uniquement par un désir de rajeunissement le remplacement d'un de ces chefs à la direction de l'état-major de l'armée par un vétéran des guerres coloniales comme le maréchal Graziani.

Les journaux de Berlin sont dans leur rôle, quand ils déclarent que tout ce bouleversement n'a aucune espèce d'importance quant à la solidarité de l'Allemagne et de l'Italie. On peut cependant imaginer la signification qu'ils ne manqueraient pas d'attribuer à ce remaniement d'ordre intérieur si, par exemple, il avait amené à un poste de grande responsabilité M. Farinacci ou quelque autre ami fougueux de l'Allemagne.

Les décisions de M. Mussolini affirment sa volonté de conduire une politique uniquement italienne et fasciste et c'est beaucoup dans les circonstances actuelles. Les seules paroles qu'il ait adressées à ses milieux à l'occasion de l'anniversaire de la Marche sur Rome ont été pour affirmer que « l'unique privilège que réclame le Fascisme est de construire et de marcher en tout équilibre avec le peuple et pour le peuple. » Il s'agit naturellement du peuple italien et d'aucun autre.

L'encyclique pontificale est un soulagement pour le peuple italien

Le peuple italien retrouve bien ses propres préoccupations politiques dans cette volonté d'indépendance. Il se retrouve aussi avec ses sentiments et ses aspirations morales dans l'encyclique où Pie XII vient d'exposer le programme de son pontificat.

Les journaux italiens en ont publié un résumé, mais le texte complet en a paru dans « l'Osservatore Romano », qui continue d'avoir un nombre de lecteurs exceptionnellement élevé, et aussi dans les quelques journaux catholiques de la péninsule.

La lettre pontificale est lue avec avidité par un public extrêmement varié et l'on peut dire qu'elle soulage la conscience de ce peuple honnête et foncièrement chrétien, en dénonçant les doctrines qui ont déchaîné sur le monde la guerre actuelle.

Dans cette condamnation, l'on ne sait ce

qu'il faut admirer le plus, de la netteté et de la vigueur de la pensée, de la clarté et de l'énergie de l'expression ou du courage de l'anathème.

Quand Pie XII déclare que « la racine profonde et dernière des maux que nous déplorons dans la société moderne est la négation et le rejet d'une règle de moralité universelle, soit dans la vie individuelle, soit dans la vie sociale et dans les relations internationales », quand il condamne particulièrement « deux erreurs qui rendent presque impossible ou au moins précaire et incertaine, la pacifique vie en commun des peuples », la première qui est l'oubli de la loi de solidarité et de charité dictée à la fois par l'unité d'origine de la race humaine et par la rédemption qui l'embrassait tout entière, la seconde qui délie l'autorité civile de toute espèce de dépendance à l'égard de l'Etre suprême et fait de l'Etat la fin ultime de la vie, l'arbitre souverain de l'ordre moral et juridique, quand Pie XII affirme que les principes du droit naturel international « exigent le respect des droits de chaque peuple à l'indépendance, à la vie et à la possibilité d'une évolution progressive dans la voie de la civilisation et qu'ils exigent en outre la fidélité aux traités stipulés et sanctionnés conformément aux règles du droit des gens », le lecteur italien comprend bien que les paroles pontificales frappent des conceptions nordiques qui ont, disons-le à son honneur, toujours paru monstrueuses à son cerveau de latin et à son cœur de chrétien.

Aussi, ne s'étonne-t-il pas de voir le Pontife implorer du ciel pour la Pologne « l'heure d'une résurrection en accord avec les principes de la justice et de la vraie paix. » Cette prière du Pape s'accorde avec les vœux ardents de tout le peuple italien à qui le traitement infligé au peuple polonais par les puissances de l'axe Berlin-Moscou a inspiré un sursaut d'horreur et de répulsion.

Le peuple italien accueille avec la même chaleur l'appel émouvant de Pie XII en faveur d'une paix qui répare cette injustice et fonde le nouvel ordre du monde, la vie nationale et internationale sur l'inébranlable fondement du droit naturel et de la morale divine.

Pie XII et l'Etat italien

Pour ces tâches de demain, Pie XII fait appel, en même temps qu'aux peuples « aux éminents hommes d'Etats qui, avant que la guerre n'éclatât, se sont noblement employés à éloi-

gner des nations un pareil fléau. »

M. Mussolini fut parmi ces hommes-là et il ne semble pas que Pie XII craigne de le voir un jour se ranger d'un autre côté pour défendre les errements montés avec tant d'énergie par l'encyclique « Summi Pontificatus ».

Il y a, en effet, dans ce document pontifical, deux passages qui s'accorderaient mal avec une telle crainte et qui méritent l'attention.

Lorsque, au début de l'encyclique, Pie XII remercie les souverains et les autres chefs d'États qui lui ont adressé des témoignages de déférent respect à l'occasion de son avènement, il a pour l'Italie des paroles particulièrement affectueuses.

L'autre passage de la lettre pontificale sur lequel nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs ne cite pas l'Italie, mais il la vise cependant de façon manifeste.

Pie XII vient de condamner la deuxième des deux grandes erreurs de notre temps en dénonçant les conceptions qui placent l'État au-dessus de tout et de tous et en font l'arbitre souverain du bien et du mal.

Pie XII a tenu à noter lui-même que le totalitarisme italien n'est heureusement pas aussi totalitaire que le voudraient parfois certains de ses théoriciens.

Il en va du totalitarisme italien comme du racisme italien : ils se trouvent corrigés, dans la pratique, par le sens latin et le sens chrétien. Un fait tout à fait actuel permet de voir combien l'État allemand et l'État italien diffèrent, même lorsqu'ils appliquent les mêmes conceptions. Tandis que le Reich exécute ou prépare des migrations de populations où celles-ci sont échangées et transportées comme des troupeaux, le gouvernement de Rome procède, lui aussi, à une opération destinée à garantir le caractère purement italien du Haut-Adige annexé au royaume après la victoire de 1918.

Que fait-il pour cela ? Il renvoie en Allemagne tous les habitants du Haut-Adige qui avaient conservé la nationalité allemande. Avant aux autres, c'est-à-dire les autochtones, il leur laisse jusqu'au 31 décembre la faculté de déclarer librement mais explicitement s'ils veulent continuer d'habiter leur pays natal, en conservant la nationalité italienne, ou s'ils préfèrent prendre la nationalité allemande, quitte à émigrer dans le Reich.

Tout cela se faisant en vertu d'un accord avec le gouvernement de Berlin, le Reich n'aura plus désormais le droit d'élever aucune prétention sur les habitants du Haut-Adige et ceux qui quitteront cette province le feront parce qu'ils le voudront et parce qu'ils auront préféré le Reich à leur petite patrie.

On voit toute la différence entre ce traitement et celui dont sont victimes en ce moment les populations polonaises et les populations d'origine allemande des trois États baltes. C'est ce qui permettait à « l'Osservatore Romano », il y a quelques jours, d'approuver comme une solution équitable le règlement de la question des allogènes du Haut-Adige.

Guardia.

Nouvelles suisses

Le procès criminel de deux monstres

C'est demain mercredi 8 novembre que les époux Schupbach-Nicolet comparaitront devant les assises du Seeland, à Biemme, pour inculpation d'assassinat. La femme Marguerite Schupbach est accusée d'avoir empoisonné son premier mari Paul Nicolet, le 11 juin 1934 à Biemme. De plus, elle aurait été la complice passive du meurtre de son fils au Canada par son second mari Ernest Schupbach, car elle contribua à faire disparaître les traces du crime. Quant à Ernest Schupbach, il est accusé d'avoir eu connaissance de l'empoisonnement de Nicolet, d'avoir maltraité à tel point son fils adoptif que celui-ci succomba et enfin d'actes immoraux. En outre en septembre 1936 il se laissa aller à des menaces et voies de faits sur un employé bernois sur le pont de la Thielle à Gals. Enfin à plusieurs reprises il démolit le mobilier de la cellule de la prison de Biemme et proféra des menaces contre le gardien de la prison et la police. L'accusation portée contre une femme de Granges qui aurait livré le poison à dame Schupbach a été abandonnée, la femme incriminée étant morte entre-temps. On pense que les débats dureront 3 jours.

Un mobilisé écrasé par un train

Un terrible accident s'est produit, samedi soir, à la gare d'Allaman. Un habitant de cette localité, M. Léon Cauderay, agriculteur, âgé de 40 ans et marié, s'appuyait à rejoindre son unité militaire par le train de 20 h. 35. Etant arrivé quelque peu en retard à la gare, il voulut monter à contre-voie, mais il tomba et, hap-

pé par le wagon, il fut trainé sur une quinzaine de mètres. Le malheureux fut littéralement déchié ; il a eu la tête écrasée, les deux jambes et la main gauche broyées.

M. Serex, juge de paix du cercle de Rolle, assisté des gendarmes Zeender et Cruchin, d'Allaman, ont procédé aux formalités, tandis que M. le Dr Cérésolle, de Rolle, constatait le décès.

Cet accident a jeté une douloureuse consternation à Allaman où la victime, fils de l'ancien syndic du village, était avantagement connue.

L'arrestation de l'escroc du Négus qui avait opéré à Genève

Tout dernièrement, les services de la Sûreté nationale française appréhendaient un Martiniquais qui, invité à justifier sa situation militaire, présenta des papiers d'identité qui furent reconnus faux. L'enquête permit d'établir qu'il s'agissait de Léon Jali Bogat, né le 5 avril 1904, à la Guadeloupe, qui n'était autre que le fameux escroc qui, en 1936, avait réussi à s'introduire dans certains milieux genevois pour y commettre d'importantes escroqueries en utilisant un document signé du Négus. Ce document était naturellement falsifié. L'escroc, entre-temps, avait été condamné, le 24 avril de cette année, par la 16e Chambre correctionnelle, par défaut, à 18 mois d'emprisonnement, pour fabrication et usage de faux passeports et usurpation de fonctions. Il a été éconré.

Le coût des élections dans le canton de Berne

La Chancellerie d'Etat a sollicité du gouvernement bernois un crédit de 17.000 francs pour les frais causés par l'organisation et le dépouillement des scrutins militaires et civils des 23-29 octobre. Des sans-travail ont procédé pendant quatre jours à l'expédition des bulletins et des circulaires aux citoyens mobilisés et répartis dans plusieurs centaines d'unités. A chaque militaire bernois fut adressé un pli contenant 23 documents : le bulletin de vote officiel, les onze bulletins imprimés par les partis politiques et les onze appels électoraux de ces derniers.

Le dépouillement du scrutin militaire a été effectué samedi et dimanche par seize bureaux électoraux, composés de fonctionnaires des différentes directions cantonales et comptant au total 220 personnes. Depuis lundi matin, tous les employés de la Chancellerie d'Etat sont occupés à récapituler et à vérifier les procès-verbaux d'élection des communes. Une place a été assignée pour chaque commune dans la salle du Grand Conseil. On sait que le canton de Berne compte 498 communes.

Poignée de petits faits

★ On mande de Bogota (Colombie), qu'une violente tornade suivie d'un raz de marée a dévasté hier la ville et le port de Cantagena. La ville fut couverte d'épaves et de débris. On déplore parmi la population qui fut terrorisée par le cataclysme de nombreux blessés.

★ A l'âge de 65 ans, est décédé à Mannedorf (Zurich), M. Jean Sigg, ancien rédacteur au « Volksrecht » puis pendant 11 ans inspecteur fédéral des fabriques et pendant 6 ans conseiller d'Etat à Zurich. M. Sigg fut conseiller national pendant trois législatures.

★ L'express Zurich-Berlin est entré en collision en gare de Stuttgart avec une locomotive. Une personne a été grièvement blessée et 10 moins grièvement.

★ Le théâtre municipal de Lucerne fête ce 7 novembre son centenaire. C'est en effet le 7 novembre 1839 que s'ouvrit la scène lucernoise par une représentation de Guillaume Tell de Schiller.

★ Le commandant de la ville de Wilno (Lithuanie) a interdit dans les rues la formation de groupes de plus de cinq personnes, sauf dans les marchés et quand il s'agit de queues devant les magasins. Il interdit également de chanter, de faire de l'agitation, de commettre des agressions.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Mardi 7 novembre. — 6 h. 55 Un disque. 7 h. Informations de l'A. T. S. 7 h. 10 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concept. 17 h. Emission commune. 18 h. Musique récréative. 18 h. 15 Au nom de la loi. 18 h. 20 Danses hongroises, Brahms. 18 h. 30 Vies d'atelier. 18 h. 40 Danse de Saloné. 18 h. 50 Communications diverses. 18 h. 55 Fox-trots récents. 19 h. Voix universitaires. 19 h. 10 Rendez-vous. 19 h. 20 La situation. 19 h. 30 Concert. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. 30 Le mystérieux Jimmy. 22 h. 20 Informations de l'A. T. S.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 7 h. Nouvelles. 7 h. 05 Disques. 10 h. 20 Emission radio-phonique. 10 h. 50 Disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 25 Nouvelles. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 16 h. 30 Souvenirs de voyage. 17 h. Musique française. 18 h. Petites villes de Suisse. 18 h. 20 Récital de violon de gambe. 18 h. 50 Communications. 19 h. Reportage. 19 h. 15 Chronique mondiale. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 43 Causerie. 20 h. 10 Im prévu. 20 h. 17 Concert symphonique. 22 h. 05 Nouvelles.

contre des passants. La population a été invitée à dénoncer les agitateurs et les criminels qu'on fit sortir de prison.

★ Le chanoine Joseph Bovet, maître de chapelle à Frébourg, a entrepris en compagnie de la maîtrise de la cathédrale, surnommée « Les Pinsons », une tournée récréative et instructive, parmi les unités militaires cantonnées dans différentes localités de la Suisse romande.

★ La Cour d'assises du Rhône siégeant à Lyon a condamné à mort Deveau et Saunier, les deux jeunes bandits âgés tous deux de 19 ans, auteurs des assassinats de Saint-Rambert-l'É-Barbe et Ecully.

★ Il a été inauguré le nouveau stade couvert de Zurich-Oerlikon, dont la construction a coûté deux millions et demi de francs. La Confédération, le canton et la ville de Zurich ont versé presque la moitié de cette somme. Le stade peut contenir, selon le programme, de 7000 à 14.000 personnes.

Dans la Région

Une auto renversée : 1 mort et plusieurs blessés

A la suite d'un dérapage, une auto venant de la Rivière-Enverve, et roulant vers Samoëns (Hte-Savoie), a quitté brusquement la route, puis ayant franchi le talus, est venue échouer dans un pré, en contre-bas, après avoir effectué plusieurs tours sur elle-même.

Pris sous le véhicule, l'un des occupants, M. Simond, de Samoëns, a été tué sur le coup. Le conducteur, M. Baud, deux autres passagers, M. Penrier et Mme Roullier, ont été délogés avec de sérieuses blessures.

Seul M. Roullier, qui avait été projeté hors de la voiture, n'eut aucun mal.

Nouvelles locales

Le prix des pommes

A titre d'orientation, nous croyons utile de communiquer ce qui suit au sujet des prix des pommes :

Les circonstances actuelles ont obligé le Département fédéral de l'Economie publique à prendre certaines mesures destinées à protéger le marché. A cet effet, l'ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, du 15 septembre, relative à l'utilisation de la récolte de fruits en 1939 et à l'approvisionnement du pays en fruits, a, entre autres, pour but la surveillance et le contrôle des prix du marché.

Il est donc exclu, sans enfreindre la dite ordonnance, de pouvoir vendre la marchandise au-dessus des prix officiellement fixés par les organes compétents. Aussi, les prix de vente établis pour les pommes du Valais, qui s'entendent pour marchandise chargée sur wagon départ Valais, l'ont-ils été avec l'approbation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et le Service de contrôle des prix. C'est d'après ces bases que les prix d'achat au producteur ont été fixés par la commission le 27 octobre. Ils sont conformes aux conditions générales du marché et la marge laissée au commerce est normale. Ces prix sont les suivants :

Canada, Franc-Roseau, Champagne, coteau, 1er choix : 30-32 cts. le kilo ; Canada, Franc-Roseau, Champagne, plaine, 1er choix : 25-27 cts. le kg. ; Canada, Franc-Roseau, Champagne, 2me choix : 18 cts. le kg. ; Citron d'hiver, Boscopp, Baumann, etc. 1er choix : 25 cts le kg. ; 2me choix : 10-15 cts. le kg. ; Reinettes grises, 1er choix : 20-25 cts. le kg. ; 2me choix : 10-15 cts. le kg. ; diverses fausses pommes, 1er choix : 20 cts. le kg. ; 2me choix : 10-15 cts. le kg.

Si, selon des renseignements qui nous sont parvenus, des acheteurs du dehors ont la possibilité de s'approvisionner directement chez des producteurs — dans les régions où n'existent pas de syndicats, — en payant un supplément sur les prix officiels, il s'agit, dans la plupart des cas, de petits détaillants ou revendeurs qui n'achètent que des quantités restreintes représentant une proportion insignifiante du chiffre total de la production. Ils ne viennent d'ailleurs en Valais que si la demande est bonne et se gardent bien d'y venir si le marché est mauvais. Les producteurs qui leur livrent la marchandise trouvent cependant tout à fait normal d'avoir recours aux marchands établis en Valais pour écouler la plus grande partie de leur production. Notons ici que le commerce affilié à notre organisation n'a jamais refusé de la marchandise à un producteur. Ce fait a une importance dont chaque intéressé sait certainement tenir compte.

Disons en terminant que les conditions de vente du Valais doivent permettre d'assurer en Suisse l'écoulement total de la récolte et non pas seulement d'une partie de celle-ci, c'est pourquoi, lors de la fixation des prix, il ne peut être tenu compte du fait, qu'ici ou là, des ventes de détail ont pu se faire à des prix légèrement supérieurs à ceux fixés officiellement.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes
Office central.

Un Vouvyrien écrasé dans une carrière

Samedi, un grave accident s'est produit dans les carrières Bussien, près de Bouveret. Une équipe d'ouvriers agrippés au flanc d'un talus, chacun étant soutenu par une corde, piochait la terre pour l'ébouler et en dégager les bancs de pierre inférieurs. Tout à coup, l'un d'eux, M. Walli Pot, âgé d'une cinquantaine d'années, originaire de Vouvy, et domicilié aux Evouettes, sentit soudain le bloc sur lequel il se trouvait se dérober sous ses pieds en même temps qu'un éboulement de pierres et de terre se produisait

au-dessus de lui, et lui passait sur le corps. On le retira aussitôt de sa fâcheuse position. Malheureusement, il était trop tard ; le docteur Mariéthod, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès. Des pierres avaient atteint le malheureux à la tête et lui avaient défoncé le crâne.

Détail émouvant : l'enfant de la victime qui venait apporter à son père le repas de midi, arriva juste sur les lieux pour assister à ce triste accident.

Il est à remarquer que depuis une trentaine d'années environ que les carrières Bussien sont en exploitation, c'est le premier accident grave que l'on y doit déplorer.

M. Durieux, consul de France pour le Valais, quitte Lausanne

M. Pierre Durieux, consul général de France à Lausanne, pour les cantons de Vaud et du Valais, vient d'être appelé à l'Ambassade de France à Bruxelles.

C'est une flatteuse nomination. Nous regrettons cependant le départ de M. Durieux qui suit, de près, celui de M. d'Alsensondry.

M. Durieux s'était fait apprécier pour l'agrément de son caractère, pour l'étendue de sa culture et le charme de sa personne. Il avait contribué à faire aimer davantage encore le pays qu'il représentait avec tant de dignité et de tact.

Il avait accompagné l'ambassadeur de France lors de la remise de la Légion d'honneur à Mgr Burquier, Abbé de St-Maurice, et lors de l'inauguration du Monument aux Morts à Martigny, et, une fois de plus, dans ces circonstances, nous avons pu apprécier son tact, son charme et ses qualités de diplomate.

Nous souhaitons à M. Durieux une belle et féconde activité dans ses nouvelles fonctions.

Pour le remplacer, le gouvernement français a nommé M. Roger Garreau, dernièrement consul général à Hambourg, poste qu'il a quitté à la suite de l'entrée en guerre. M. Garreau est né le 21 mai 1891.

Un enfant se noie dans la Meunière à Martigny

Un tragique accident s'est produit à Martigny. Un enfant de 3 ans, le petit Dautres, jouait près du ruisseau La Meunière. Il fit un faux pas et glissa dans l'eau. Il fut entraîné dans le canal couvert qui passe sous la ville de Martigny et le corps de la petite victime ne put être retiré qu'à l'endroit dit Courvieux.

Le médecin ne put que constater le décès.

La mère de l'enfant était en séjour à Martigny pendant que le père, Français mobilisé est sur le front.

Chacun compatit à la douleur de la mère.

L'année dernière, un enfant faillit également se noyer dans ce même ruisseau. Il ne fut sauvé qu'à grand-peine, grâce à la respiration artificielle, et après un séjour à l'Hôpital de Martigny.

BEX. — L'établissement de la Villa des Bains à Bex, a été mis à disposition de l'armée. Depuis quelques jours, médecins et sanitaires ont pris leurs quartiers dans cet hôtel et organisent une infirmerie centrale. Une cinquantaine de lits sont déjà à disposition des malades et, sous peu, cette institution sanitaire pourra héberger 200 hommes en cas de besoin. Des soldats sanitaires volontaires et des infirmières seront attachés à cet établissement militaire.

DORENAZ. — † Marius Paolat. — Contr. — Jeudi dernier, toute la paroisse assistait aux funérailles du très regretté Marius Paolat que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 26 ans seulement.

Le 1er septembre, il avait répondu à l'appel du pays avec sa bonne humeur habituelle.

Désigné à la surveillance du pont de Dorenaz, il y monta la garde courageusement, braving les intempéries d'un automne humide et froid. C'est là qu'un mal sournois devait l'atteindre pour le ravir à notre affection après quelques jours de pénibles souffrances. Il les accepta en chrétien plein de foi et d'espérance dans la vie immortelle qui nous est promise et où nos vœux et nos prières l'ont accompagné. Marius emporte tous les regrets de ceux qui l'ont connu. Ses nombreux amis recherchaient sa compagnie car son bonheur à lui c'était de se dévouer aux autres, de leur faire plaisir, de les rendre heureux. On ne faisait jamais appel en vain à sa générosité. Sur sa tombe, M. le curé de la paroisse adressa en termes émouvants et consolants le dernier salut de l'Eglise et de la Patrie, et un groupe de soldats commandés par le caporal Arnold Venthay, rendit les honneurs.

A sa fiancée si cruellement éprouvée et à tous ceux qui le chérissaient, nous présentons nos vives condoléances !

LEYTRON. — Les obsèques de M. Oscar Maye. — Sous un ciel gris et pluvieux, un imposant cortège rendait un hommage suprême et recueillit au citoyen si bon, si aimable et généreux que fut M. Oscar Maye.

Les enfants des écoles, les sociétés de musi-

Contre rhumes, bronchites, toux violentes, asthme, les P. P. P. sont d'un effet certain. Les Pastilles Pectorales « Pectora » se vendent au prix de Fr. 0.90 la boîte à la

Pharmacie René Rossier, Sion
Dépôt : Droguerie du Midi, Sion

que et de chant « Union Instrumentale » et « La Cécilia », de Leytron, les sociétés de Jeunes de Leytron et d'Isérables avec leurs drapeaux, ainsi que celles des communes avoisinantes ouvraient la marche.

Venait la dépouille mortelle, précédée de plusieurs ecclésiastiques parmi lesquels M. l'abbé Solléroz, directeur du Petit Séminaire, à Sion.

Nous avons noté : le major Rong et ses officiers du Bat. 133, auquel était affecté en qualité de capitaine l'honorable défunt ; le bureau du Grand Conseil avec son huissier, composé de MM. Oscar Schnyder, président, Bernard de Lavallaz, 1er vice-président, Ch. Haegler, secrétaire français ; le Conseil d'Etat, représenté par MM. O. de Chastonay, son président, Pitteloud et Fana ; MM. Sidler juge-instructeur du district de Sion, le col. de Kalbenmatten, commandant de la place de Sion, Kuntschen, conseiller national et président de la ville de Sion ; le colonel Gimpoud commandant du Régiment valaisan ; de Werra, greffier du Tribunal cantonal ; Gollut, commandant de la gendarmerie ; Prince Alex. Ghikha ; de nombreux députés du district de Martigny dont M. le Préfet Thomas en tête ; l'association presque au complet des géomètres valaisans ; des chefs de sections et enfin de nombreux présidents et juges de communes, ainsi qu'une foule nombreuse d'amis et de connaissances.

Ce fut là le funèbre cortège qui accompagna à l'église d'abord où M. le révérend doyen Bourban officia, puis au champ du repos éternel — In Paradisum — celui qui ne laisse que regrets unanimes, tant était grande sa bonté d'âme et de cœur.

M. Oscar Maye était né le 18 mars 1886, à Chamoson ; après avoir suivi les cours de l'École Normale, avec succès et enseigné durant trois ans à Chamoson, il fréquenta le Technicum de Fribourg où il obtint en 1911 son brevet de géomètre-technicien.

Après un stage dans le Jura bernois, il entra au pays comme géomètre du R. F.

Son alliance avec Mlle Cheseaux fit qu'il se fixa à Leytron où bientôt il se fit remarquer par son intelligence vive et un jugement droit et affiné. Aussi fut-il investi de diverses fonctions qu'il remplit au plus près de sa conscience.

Près de vingt ans, il représenta ses amis politiques comme député conservateur au Grand Conseil où il moua de solides amitiés.

Ses nombreux rapports, sur des questions techniques notamment, lui attirèrent une attention bien suivie et couronnée de succès. Dans le domaine communale son activité s'exerça d'une façon heureuse. Membre de la Commission scolaire il y apporta tout le fruit de sa compétence et de son expérience.

Bien des conflits sous l'influence de son esprit pacifique et conciliant furent résolus.

Comme chef de section il apportait le meilleur de son dévouement, et tout dernièrement encore, à l'appel de la mobilisation, il se rendit, comme capitaine, à son poste d'honneur, malgré les fatigues qui l'assaillaient.

Oscar Maye assumait également pendant de nombreuses années la gérance de la Caisse Raiffeisen de Leytron, à laquelle il a su, avec des collaborateurs dévoués et sûrs, donner un essor réjouissant.

Il fut aussi président du Conseil d'Administration des Ardoisières de Leytron.

Partout, enfin, où il lui fut donné de pouvoir être utile à la collectivité il le fut sans réserves ni réticences.

C'est bien ici que pence son cœur d'élite, une âme délicate et fine qui ne sut jamais se dérober au voisin qui vint vers lui pour implorer un service officieux ou ignoré, et c'est à ce titre que nous rendons un émouvant hommage à celui qui vient de nous quitter en ce jour.

A tant de bonté et de grandeur d'âme il ne pouvait manquer celle d'être un parfait chrétien, un bon père de famille très affectueux et très tendre.

Aussi regrettons-nous profondément le départ si foudroyant d'un ami auquel nous étions si fidèlement attaché et dont nous garderons si précieusement une mémoire inaltérable.

MONTHEY. — M. le Directeur Dr Ewald Steinbuch. — (Corr.) — Une nouvelle qui causera à Monthey et dans tout le canton une bien douloureuse surprise est celle du décès survenu à Bâle le samedi 4 novembre de M. le Dr Ewald Steinbuch, membre de la direction de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle, directeur de l'Usine de Monthey de cette société. Comme il le faisait régulièrement chaque semaine depuis une quinzaine d'années, M. le Dr Steinbuch était venu de Bâle au milieu de la semaine. Vendredi matin, ne se sentant pas bien, il s'était pué rejoignant le même soir Bâle où il rendait le dernier soupir samedi vers le début de l'après-midi.

Originaire de Greifensee (Zurich), M. le Dr Steinbuch était né en 1875. Il avait donc 64 ans. Il fit ses hautes études à l'Université de Lausanne où il prit le grade de Dr ès-sciences. En 1898 il entra comme chimiste au service de la Fabrique de Produits électro-chimiques de Monthey qui devait être absorbée quelques années plus tard par le Groupement de la « Société pour l'Industrie chimique à Bâle ». Celui-ci remarqua vite les grandes qualités et les re-

Service télégraphique et téléphonique

Les communiqués

Celui de France.

PARIS, 6 novembre. (Havas). — Activité locale d'artillerie sur quelques points du front.

La nuit sur le front fut très calme. Le temps fut très mauvais. La pluie tombait en rafales accompagnée de véritables tempêtes de vent. Le terrain détrempé ne se prête pas à une manœuvre de moyenne envergure, mais les circonstances atmosphériques, au contraire sont favorables aux coups de main rapides localisés. On multiplia de part et d'autre dans la nuit d'autant plus noire qu'il n'y avait pas d'étoiles, des patrouilles et des embuscades. La plus forte de ces opérations de détail fut effectuée en pleine tempête devant l'un de nos postes avancés dans la région des Vosges. L'ennemi avec l'effectif d'une section s'approcha assez près pour commencer une attaque avec jet de grenades à main, mais dès la première détonation les armes automatiques répondirent avec une telle efficacité que les Allemands battirent en retraite sans insister. Par ailleurs, le matin, les postes de première ligne situés au bord du Rhin, sur la rive française, eurent la surprise de s'apercevoir qu'un flot se trouvant au milieu du fleuve était manifestement occupé par les Allemands. Dans quel but ? On ne s'est nullement soucié. Mais ce fut là une bonne occasion de s'entraîner au maniement des mortiers de tranchées, arme qui n'a pas encore eu beaucoup d'utilisation. Le repérage fut rapide. Après avoir reçu quelques-uns de ces obus tirés par des mortiers de 80 mm., les Allemands repartirent précipitamment dans un bac criblé de balles de mitrailleuses.

Celui d'Allemagne.

BERLIN, 6 novembre. (D. N. B.). — A l'ouest, activité un peu plus vive de reconnaissance dans quelques secteurs du front. Par ailleurs, activité réduite d'artillerie. Un avion français a été abattu par des avions allemands de chasse, près de Saarburg.

Le « Clément » fut coulé par un cuirassé allemand

LONDRES, 6 novembre. — Le capitaine du cargo « Clément » coulé par un navire ennemi dans l'Atlantique-Sud, le 30 septembre dernier, est arrivé à Londres aujourd'hui pour faire à l'Aminauté son rapport sur les pertes de son équipage. Le capitaine ne doute pas que le « Clément » ait été coulé par l'« Admiral Scheer » l'un des cuirassés de poche allemands qui avec le « Deutschland » se trouvait récemment dans l'Atlantique et chenaient à intercepter et à couler les navires marchands britanniques.

Mort de M. Max bourgmestre de Bruxelles

BRUXELLES, 6 novembre. — M. Max, bourgmestre de Bruxelles, ministre d'Etat est mort aujourd'hui à midi. On sait le rôle considérable joué par le défunt lors de l'entrée des Allemands à Bruxelles. Il fut lui-même emprisonné en Allemagne. M. Max appartenait au groupe libéral.

Le bourgmestre de Bruxelles a succombé à une broncho-pneumonie consécutive à une attaque de grippe. La Reine Elisabeth rendit visite au bourgmestre de Bruxelles quelques minutes avant sa mort. Il s'éteignit en présence de la Reine.

marquables dispositions de son jeune chimiste dont il se fit un collaborateur plus direct en l'appelant en 1913 au Siège social de Bâle. Lorsqu'en 1924 M. le Dr Meier prit sa retraite, le défunt lui succéda à la direction de l'Usine de Monthey.

M. le Dr Steinbuch a donc consacré toute sa vie d'homme (plus de 40 années) au service de la Société qui pleure aujourd'hui sa disparition. Remarquablement doué, d'une intelligence aiguë et d'un grand savoir, il appartenait à cette race d'hommes marqués du sceau du commandement, de ces hommes qui assurent le succès des grandes entreprises : celles dont dépend l'existence de tant d'êtres humains. Rivé à son délicat et immense travail, ne transigeant jamais avec le devoir, il était un exemple vivant tant pour ses collaborateurs immédiats que pour ses subordonnés les plus éloignés. Professionnellement parlant c'était un savant et les services qu'il a rendus sous ce rapport à la science de son pays sont innombrables. On lui doit notamment la découverte de deux procédés d'électrolyse dits « de Monthey » qui ont fait connaître dans le monde entier le nom de notre petite cité.

L'homme privé : citoyen, époux, père, — ne le cédait en rien au chef, au savant. S'il était sévère et exigeant à l'égard des autres comme il l'était envers lui-même, il était infiniment juste et compréhensif et c'est toujours dans l'équité et la justice qu'il exerça son autorité. Nulle détresse humaine ne le laissait indifférent et il avait des trésors de délicatesse pour venir au secours de l'infortune.

Il tombe des tracts allemands sur territoire suisse

LESTAL, 6 novembre. — Lundi entre midi trente et treize heures environ un avion étranger a survolé à une grande hauteur plusieurs localités des parties moyennes et supérieures de Bâle-Campagne. Par suite de la brume, soldats et civils ne purent l'apercevoir, mais on entendait nettement le vrombissement du moteur. Au même moment des manifestes illustrés rédigés en français tombèrent de la direction suivie par l'appareil. Ces manifestes visaient clairement à influencer les soldats français contre l'Angleterre. Pareils manifestes ont été trouvés à Wenslingen, Rütenberg et Seltisberg mais surtout à Wenslingen.

La police a recueilli ces exemplaires trouvés en différents endroits. On a lieu de penser que le survol du territoire suisse est la conséquence du brouillard opaque.

Des avions allemands survolent le territoire belge

BRUXELLES, 6 novembre. — Au cours de la journée de dimanche des avions allemands parfaitement repérés par le service belge anti-aérien ont survolé le territoire belge. C'est à la suite de ce survol que le gouvernement belge a changé son ambassadeur à Berlin d'effectuer une démarche de protestation auprès du gouvernement du Reich.

Le rapt d'un vapeur-courrier

STOCKHOLM, 6 novembre. — Le vapeur de la ligne régulière Riga-Stockholm a été saisi par les Allemands et amené à Stettin où il fut retenu trois semaines. Les automobiles et les meubles appartenant à des Polonais, les sacs de courrier destinés à la Suède, l'Angleterre et la France ainsi qu'à la Palestine furent confisqués.

Un ouvrier assassiné d'un coup de revolver et noyé

WEINFELDEN, 6 nov. (Ag.). — M. Wilhelm Frommherz, âgé de 21 ans, ouvrier de fabrique, de Bürglen, quitta vendredi soir, jour de paie, son travail dans une teinturerie, accompagné d'un de ses camarades de travail. Près du moulin, ils se séparèrent. Depuis lors, Frommherz a disparu. Dimanche le cadavre du jeune homme, avec une blessure d'arme à feu à la tempe droite, fut découvert dans une carrière d'argile, couché dans l'eau, près d'Istinghofen. Près de la carrière, on découvrit la bicyclette de Frommherz. Selon l'examen médical, le coup de feu n'avait pas entraîné la mort immédiate. La mort a dû survenir par noyade dans la carrière. Comme le mort ne portait plus d'argent sur lui, les autorités judiciaires admettent qu'il s'agit d'un assassinat.

Une délégation économique suisse à Belgrade

BELGRADE, 6 novembre. — Ce matin la délégation économique suisse est arrivée à Belgrade. Les pourparlers avec la délégation économique yougoslave ont commencé cet après-midi.

L'accident de la gare de Schmitten

FRIBOURG, 6 novembre. — Les « Freiburger Nachrichten » donnent les détails suivants sur la mort de l'enfant Bernard Boeschung, qui a été tué par le direct Berne-Fribourg en gare de Schmitten :

Il y avait deux trains en gare : le train de voyageurs Fribourg-Berne 1447, qui occupait la voie côté gare, et un train de marchandises allant à Fribourg, qui occupait la voie côté Schmitten.

L'enfant, ayant pénétré sur la voie par le tourniquet du côté gare, allait passer devant le train de marchandises, quand le mécanicien de ce train crut bien faire de lui lancer un avertissement en raison de l'approche du train direct Berne-Fribourg. L'enfant croyant que le train de marchandises allait se mettre en marche, se jeta en arrière, sur la voie du milieu, par où arrivait à toute vitesse le train direct Berne-Fribourg. Le malheureux garçonnet fut traîné sur un parcours de trente à quarante mètres.

Ce fut M. le docteur Steiert qui releva le pauvre enfant, qui n'était plus qu'un cadavre mutilé.

Chronique sportive

FOOTBALL

En vue du match Suisse-Italie

Hier s'est jouée à Berne une rencontre d'entraînement en vue du match Suisse-Italie, qui se jouera dimanche prochain à Zurich.

C'est l'équipe des Young-Boys qui donna la réplique à nos futurs « nationaux », lesquels ne gagnèrent que par 1 à 0, après une exhibition faiblante, n'arguant guère de bon pour eux en face des Italiens, mieux entraînés forcément. Enfin, ne pleurons pas avant d'être battus..

En lever de rideau la 2e Division a battu la 3e, 5 à 1.

La Coupe Suisse

Sierre a pris le meilleur sur Sion, 4 à 0 ; Aigle a battu Chippis, 2 à 0.



Madame Veuve Madeleine PRIMAZ-PASCHOUD ainsi que les parents et familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur LOUIS PASCHOUD

survenu après une courte et cruelle maladie vaillamment supportée, à l'âge de 63 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, mardi 7 novembre, à 10 heures 30.

Madame Marguerite STEINBUCH-LECOMTE ; Messieurs Hans et Willy STEINBUCH ; Madame et Monsieur le Dr Otto MERKELBACH-STEINBUCH,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père et beau-père

Monsieur le Dr Ewald STEINBUCH-LECOMTE

survenu, après une courte maladie, le samedi 4 novembre.

L'incinération aura lieu mardi le 7 novembre, à Bâle, au cimetière du Hornli, à 11 heures 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès, survenu le samedi 4 novembre, après une courte et grave maladie, de

Monsieur le Dr Ewald STEINBUCH

Chimiste

Membre de notre direction

Nous perdons dans la personne du défunt un collaborateur particulièrement doué au point de vue de l'intelligence et du caractère et qui, par sa culture générale et son expérience, s'est acquis notre reconnaissance entière et impérieuse pour les quarante années et plus qu'il consacra à notre entreprise et notamment au développement de notre usine de Monthey.

Nous garderons à notre fidèle et vénéré collaborateur un souvenir reconnaissant.

La Délégation et la Direction de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle.

Le personnel de l'Usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle a le profond regret de faire part du décès de son vénéré chef

Monsieur le directeur Dr Ewald STEINBUCH

enlevé à la respectueuse affection de ses collaborateurs le samedi 4 novembre, après une courte maladie.

Laboratoire d'analyses médicales

de la Pharmacie Morand, Martigny
Adrien Morand, pharmacien
 de retour du service militaire

AU CABARET MACHOUD - SION

Deux grands Spectacles de Music-Hall
 donnés par des artistes suisses revenus de l'Étranger
Du 2 au 15 novembre et du 16 au 30 novembre
 Tous les soirs (dimanches matinée et soirée)
PAS DE QUÊTE - ENTRÉE LIBRE - PAS DE QUÊTE

Martigny - Vente aux enchères

Mlle Julie Pierroz, à Martigny-Ville, vendra par voie d'enchères publiques, le lundi 13 novembre, à 14 h., au Café d'Octodure, à Martigny-Ville, une part de maison d'habitation avec places, grange-écurie et hangar, sis à la rue des Alpes, à Martigny-Ville. Taxes et conditions seront données à l'ouverture des enchères. Pr visiter s'adresser à Mme Emma Canton, Café d'Octodure. La Ch. pup. de Martigny-Ville.

Pour la fourrure

VOYEZ NOTRE CHOIX
 ET NOS PRIX DANS
 NOS NOUVEAUX
 LOCAUX

Canton
 Rue de Bourg 20.
 Téléphone 2.125
 Lausanne

Varices ouvertes



DARTRES - ECZEMAS - COUPÛRES
 DEMANGEAISONS - CREVASSES - ERUP-
 TIONS DE LA PEAU - BRÛLÛRES, etc
 Vous qui souffrez, faites un dernier es-
 sai avec le merveilleux

Baume du Pèlerin

20 cts Fr. 1.- Pot Fr. 2.25, toutes pharmacies

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Rosely

— Bruno ! C'est vous, reprit-elle de sa voix faible et douce. Vous êtes toujours là, vous ne me quittez pas... Comme vous êtes bon !

Maladroît et ému devant cette reconnaissance que, dans sa modestie, il trouvait exagérée, il ne trouva que les mêmes paroles à répéter :

— Mon petit !

Mais il y avait une telle chaleur dans sa voix, un amour si profond glissa dans ses yeux, que le doute revint, plus tenace, à l'esprit de France, troublée.

Encore partagée entre la réalité et le rêve, elle dit soudain, d'une voix incertaine :

— Bruno... prenez-moi dans votre bras, mettez ma tête sur votre épaule.

Et comme il la regardait étonné, ne sachant s'il devait obéir, elle insista d'un ton enfantin :

— Si... il faut... j'ai tellement besoin d'être bercée !... Bruno, si vous saviez...

Rempli de compassion et d'une joie timide, il glissa son bras droit avec d'innombrables précautions sous ses épaules.

— Ne bougez pas ! Ne bougez pas, surtout ! supplia-t-il, redoutant de déplacer l'appareil de son bras.

Un éclair de joie passa dans les beaux yeux encore meurtris.

Elle venait de reconnaître les mots qu'on lui avait dits là-bas... Elle se pelotonna contre lui d'elle-même, confiante et douce.

— Oh ! oui, murmura-t-elle, comme « là-bas », comme « là-bas »... Et maintenant, chantez, Bruno ! Chantez !

Inondé d'une joie infinie, croyant enfin au bonheur, il demanda en la serrant contre lui :

— Que voulez-vous que je chante, mon cher petit ?

— Mais vous savez bien... ne soyez plus méchant... comme « là-bas ».

Il la regardait, indécis, croyant encore à dé- lire.

— Voyons, fit-elle, chantez avec moi...

Balbutiante, hésitante, elle commençait à fredonner.

— Ah ! oui, fit-il, indulgent, votre obsession : « Charmaine ! »

Et il reprit avec elle le refrain que, si souvent, il lui avait entendu murmurer dans son délire.

Mais le très léger accent méridional, qui s'entendait à peine lorsqu'il parlait, se développait d'extraordinaire façon quand il chantait... et sur- tout quand il chantait en anglais.

Dès les premiers mots, qu'il déformait de façon impitoyable, France le repoussa presque brutalement avec une violence qui lui arracha un faible cri de douleur.

Interdit, arraché brutalement au trop joli rêve qu'il était en train de faire, il demanda avec ahurissement :

— Hein ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Non !

— Taisez-vous ! fit-elle, presque violente. Taisez-vous !

Complètement désarçonné, tout près de pleurer tant la désillusion était forte, il murmura d'un ton digne :

— Bon, bien... très bien.

Mais France, déjà, ne pensait plus à lui, ne s'occupait pas de lui... Les regards lointains, de visage mystérieux, elle répétait tout bas :

« Ce n'était pas lui ! Ce n'était pas lui... »

Et en elle, avec le rythme du chant interrompu, renaissait le tourment du mystère...

— Vous ne trouvez pas, demanda Simone, du ton tragique qu'elle affectait chaque fois qu'elle faisait allusion à l'accident de sa sœur, vous ne trouvez pas, monsieur Bruno, que l'attitude de France, depuis qu'elle a repris connaissance, est absolument inexplicable ?

Il haussa les sourcils.

— Cela dépend ce que vous entendez par là.

— Enfin... cette fille, jadis plutôt calme et paisible, est d'une sensibilité, je dirai presque d'une sensiblerie et d'une exubérance tout à fait anormales. Elle rit toute seule par moments, à d'autres elle pleure sans raison... Elle qui n'adorait que la grande musique, elle fredonne sans cesse une valse stupide. Enfin, ce qui devrait la préoccuper plus que tout, ce qui pour nous est une question vitale, je veux parler de l'état de son bras, ne semble pas la tourmenter le moins du monde.

— Pauvre petite ! murmura Bruno, les yeux embués soudain ; elle saura toujours bien assez tôt.

— Oui, mais, enfin, elle pourrait y penser...

Tandis qu'elle semble vivre dans une espèce de torpeur, dans un rêve...

Dramatique, redressant sa taille flexible et élégante, elle prophétisa, l'index levé :

— Monsieur Bruno, j'ai peur. J'ai peur que ma pauvre sœur n'ait perdu la raison dans cet horrible accident.

Mais, paisible, il haussa simplement l'épaule :

— Allons donc ! Si elle n'y avait perdu que cela !

Dans l'étonnement que lui causait cette réponse, elle oublia son attitude et demanda, simplement curieuse :

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Hé ! fit-il de mauvaise grâce, je veux dire que, certainement, elle y a perdu la tête et aussi un peu de son cœur avec.

— Ce qui signifie, questionna-t-elle, toujours incompréhensive.

Qu'elle est tombée amoureuse du gaillard qui la serrait sur son cœur au moment où on les a découverts.

— Oh ! fit-elle, sidérée ; vous croyez ?

— Ça m'en a l'air.

Sautant d'un extrême à l'autre avec la plus grande facilité, elle s'écria avec un enthousiasme presque enfantin :

— Mais c'est charmant !

Il la regarda de travers.

— Oh ! vous trouvez, vous ?

Pauvre Bruno ! Il revivait de lent calvaire qu'avait été pour lui la convalescence de sa camarade secrètement chérie. Depuis le jour où, sans un mot d'affectueuse sollicitude pour lui, elle ne s'était préoccupée que de « l'autre » !

ENCORE PLUS DE gagnants

tranche de fin d'année
 LOTERIE ROMANDE

1 lot de Fr. 60.000

1 lot de Fr. 20.000	600 lots de Fr. 100
3 lots „ „ 10.000	1500 „ „ „ 50
10 „ „ „ 5.000	1200 „ „ „ 25
50 „ „ „ 1.000	6000 „ „ „ 15
120 „ „ „ 500	30.000 „ „ „ 10

Au total 39.485 lots · 825.000 francs

TIRAGE LE 16 décembre

le billet Fr. 5.- le 1/5 Fr. 1.-

122A

SION, avenue de la Gare Chèques postaux Il c 1800

BANQUE TISSIÈRES FILS & C^{ie} - MARTIGNY

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous toutes formes, aux conditions
les plus AVANTAGEUSES

avec toutes facilités pr amortissements - Prêts sur billets.
 Comptes courants commerciaux. — Crédits de construction et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans - Caisse d'Épargne
 aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements

Représentants à Bagnes : M. Jules VAUDAN, instituteur.
 à Fully : M. Marcel TARAMARCAZ.
 à Chamson : M. Abel FAYRE.
 à Leytron : M. Albert LUISIER.
 à Monthey : M. Benjamin Fracheboud, avocat.
 à Orsières : M. Louis Rausis, négociant.

LE HOME EN VOGUE E. Borgeaud & Cie

Face Funiculaire L.-O. Gare du Flon Lausanne

MEUBLE ET INSTALLE

avec beaucoup de goût Conseils et devis

FABRIQUE DE CERCUEILS

Dépôt des Pompes
 funèbres générales S. A.
 dans le canton du Valais
 Sion : Jules PASSERINI
 Tél. 3.62

St-Maurice : Albert DIRAC, Téléph 2.19
 Monthey : Ch. COTTET, Tél. 60.03
 Sierre : Joseph AMOOS, Tél. 51.016
 Martigny : Phil. ITEN, Tél 61.148
 Saxon : Gust. MAYENCOURT
 Montana : Paul RAPPAZ, Tél. 2.28

Dr Frochaux

Sierre démobilisé

reprend ses consultations

On cherche une
bonne à tout faire
 sachant cuisiner, et une
jeune fille

pour servir et aider au ménage. - Ecrire : Boulangerie Christen, Vandœuvres, Genève

A vendre

taureau
 de 11 mois, race d'Hérens, avec croix fédérale ;

jeune vache
 croisée, bonne laitière et pr l'emploi. S'adress. chez l'inspecteur du bétail, Miège.

Dr Ch. BROCCARD
 MARTIGNY

démobilisé
 a repris ses consultations

A vendre 300 mi-tiges

Canada
 sur franc, sélection garantie. S'adresser sous P. 5434 S Publicitas, Sion.

RADIO
 Cause mobilisation, à vendre bon petit radio, fr. 60.- ainsi que beau radio-gramo, meuble s. pieds, sonorité magnifique, valeur fr. 500.- pour fr 175.-. Offres au Nouvelliste sous chiffre L. 1823.

Droit comme un i
 vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Bas prix. Depuis Fr. 13.50 suivant âge. Envois à choix.
 Rt. Michel, art. sanitaires, Mercerie 3. Lausanne.

On offre à vendre 2
BELLES VACHES
 S'adress. à Rémy Richard Massongex.

On prendrait une
VACHE

pour le lait, pour 2 mois environ. - S'adresser à Paul Rappaz, Epinassy.

VACHETTE

à vendre. S'adresser à Victor Ruppen, Massongex.

Gentille

Jeune FILLE

cherche place dans famille ou pension. Libre de suite. Références.

S'adresser à N. Renaud, av. Auguste-Forel, Le Chêne, Morges.

J'achèterais un

FOURNEAU

en pierre ollaire, petites dimensions. S'adr. à Mme Oscar Mayoraz, Hérémece.

BONNE OCCASION

A vendre bonne pompe à vin rotative en excellent état, avec 12 mètres de tuyaux de 1^{er} choix 35 mm, 6 raccords et robinet de remplissage. Prix intéressant.
 F. Deladoëy, Sion.

VACHES!

Toute l'année, grand choix de génisses, vaches prêtes ou fraîches vélées, race de Conches. F. Karlen, Café National, Brigue. Tél. 222.

ANNONCES sous chiffres

Pour chaque demande d'adresse, les intéressés sont priés de nous indiquer le

numéro de contrôle

mentionné dans l'annonce.

Publicitas, Sion.